



**DEVENEZ AMBASSADEUR
SPORTIF DE L'AGGLO !**



SPORT

Des Ambassadeurs sportifs pour faire rayonner l'agglomération !

La CODAH lance un appel à candidature pour recruter des sportifs de haut-niveau pour devenir des *Ambassadeurs sportifs*

Pour faire rayonner le sport au-delà des frontières de l'agglomération et soutenir les athlètes de haut niveau, la CODAH vient de lancer un appel à candidature auprès des sportifs locaux pour devenir des *Ambassadeurs sportifs*. En échange la collectivité s'engage à accompagner financièrement leurs projets. Les athlètes ont jusqu'au 27 avril 2018 pour postuler.

« En participant au développement des équipements sportifs et en soutenant financièrement les clubs, la CODAH mène une politique sportive ambitieuse. Avec ce nouveau dispositif, nous voulons aller encore plus loin et accompagner concrètement les projets des athlètes. Nous souhaitons nous appuyer sur les Ambassadeurs sportifs qui sont la vitrine du sport local ; leur réussite et leur notoriété doit permettre de promouvoir le développement de la pratique sportive et porter haut l'image de notre territoire », commente Luc LEMONNIER, Président de la CODAH.

Un coup de pouce pour les athlètes

A travers ce dispositif, la CODAH souhaite soutenir les athlètes de haut-niveau dans le développement de leur projet sportif. Les lauréats bénéficieront d'un soutien financier supplémentaire pour mener à bien leur projet sportif : les athlètes retenus pourront bénéficier ainsi d'une enveloppe globale pouvant aller jusqu'à 25 000€. En échange, ils s'engagent à devenir des Ambassadeurs du sport local (comme par exemple mettre en avant le partenariat avec la CODAH lors d'interventions, porter des vêtements logotés lors des compétitions, participer à certains événements organisés par la collectivité, ...)

Faire rayonner le sport

Le sport est un moyen formidable pour faire rayonner un territoire et développer son attractivité. En incarnant les valeurs sportives, les athlètes ont un rôle essentiel à jouer ; ils font connaître le territoire au-delà de ses frontières, leurs performances inspirent des jeunes à pratiquer un sport et véhiculent des thématiques telles que le respect, le dépassement de soi, la citoyenneté ou plus simplement aux bienfaits de la pratique sportive...

Comment candidater ?

Les sportifs souhaitant candidater doivent s'assurer qu'ils respectent un certain nombre de critères (ne pas être sportif professionnel, être licencié(e) dans un club de l'agglomération, être inscrit(e) sur la dernière liste ministérielle de haut niveau ou justifier d'un podium national ou d'une performance de haut niveau...) Après une étude attentive de l'ensemble des dossiers, les meilleurs d'entre eux seront retenus pour un entretien oral avec un jury composé d'élus communautaires et de personnalités qualifiées (entraîneur, journaliste sportif, sportif etc.) connaissant parfaitement les exigences du sport de haut niveau.

Les dossiers de candidature sont à retourner complétés au plus tard le 27 avril 2018.

Informations et dossier de candidature à consulter sur : <http://www.codah.fr/projet/politique-sportive/page/3>